

de toutes les conjectures humaines, au-dessus de ces prévisions cruellement déçues que parfois nous certifierions au péril de la vie !

Les frères-hospitaliers, qui probablement ne rêvaient qu'à leurs malades et à leurs pauvres, eh bien ! 187 ans plus tard subissaient le même sort. Leur famille adoptive, leur patrioïne, leur religion, leur vie devenaient le jouet des révolutions ; comme personne civile, ils tombèrent du faite des dignités dans la plus affreuse détresse.

Car eux aussi avaient en jouissance de vastes possessions, de riches domaines, de nobles terres, des hôpitaux sans nombre. Pour anoblir sans doute un tel service, Louis XIII leur avait concédé, par lettres-patentes, enregistrées, le droit de faire apposer ses armes, bâtons et panonceaux royaux, sur les portes et lieux éminents de leurs couvents et hôpitaux ; et la société de Sphragistique qui a pour devise : « *Patrios renovare decet honores*, apprendra avec certain intérêt qu'ils avaient, pour armes, l'écu de France ; leur grenade d'or, surmontée d'une croix du même métal, brillait au milieu des trois fleurs de lys, avec cette devise ajoutée : *Reges cœli et terræ dederunt.* »

Eux aussi, en fouillant les chroniques, d'après les érudits, dans la science héraldique, auraient pu joindre à leur blason les armes de Saladin, en leur qualité de donataires et de bien tenants de la seigneurie du *Pré-du-But* ; cette seigneurie leur provenait du haut et puissant seigneur Pierre Ignace de Braux, premier baron de Champagne, marquis d'Anglure et du *Pré-du-But*, vicomte des Essarts, seigneur du Belay et de plusieurs autres lieux (1).

(1) La seigneurie du *Pré-du-But* était le plus bel ornement des premiers barons de Champagne ; Oger, premier du nom, fut un de ces généreux guerriers qui se croisèrent pour la cause de Jésus-Christ. Se trouvant dans une rencontre, aux mains avec les infidèles, il fut enveloppé, fait prisonnier et